



(Saison 2022/2023)

Dossier de candidature

Fanfare et brass-band à La Nouvelle Orléans (États-Unis)

Du 27 mars au 08 avril 2023

Date limite de retour des dossiers : **12 décembre 2022** - cachet de la poste faisant foi

À Trempo - 6 bd Léon Bureau 44200 NANTES

Contact : 02 40 46 66 33 - info@trempo.com - www.trempo.com - siret : 37 992 4848 000 29 - APE : 9499Z

1- Informations concernant le·la candidat·e

Femme / Homme / Non binaire / Autres / Je préfère ne pas préciser

Nom :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

CP/Ville :

Tél :

Email :

Nationalité :

Statut : Demandeur·euse d'emploi / Intermittent·e / Salarié·e / Autre, précisez :

2- Type de financement envisagé pour suivre cette formation

Personnel / Afdas / Autre, précisez :

3- Instrument(s) pratiqué(s)

→ Instrument 1 :

Niveau : Débutant·e / Intermédiaire / Confirmé·e / Avancé·e

→ Instrument 2 :

Niveau : Débutant·e / Intermédiaire / Confirmé·e / Avancé·e

→ Instrument 3 :

Niveau : Débutant·e / Intermédiaire / Confirmé·e / Avancé·e

4- Informations complémentaires

→ Merci de vous assurer que :

- Vos droits sont bien ouverts auprès de l'AFDAS et que vous n'êtes pas en période de carence. Vous pouvez prétendre à une prise en charge de l'AFDAS si vous êtes musicien·ne ou technicien·ne du spectacle depuis plus de deux ans et que vous justifiez de 48 jours (ou cachets) pour les musicien·nes ou de 88 jours (ou cachets) pour les technicien·nes, dans les deux années précédant la formation. (conditions différentes pour une demande de Congé Individuel de Formation).
- Vous disposez d'un passeport valide 6 mois après la date du retour du stage.

5- Pièces à joindre obligatoirement à votre candidature

Tout dossier incomplet ou reçu hors délai ne sera pas traité.

- Lettre de motivation.
- Curriculum Vitae.

→ Si vous êtes sélectionné·e, vous recevrez un mail pour engager les démarches auprès de votre délégation AFDAS.

10- Date et signature du·de la candidat·e

